

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE THÔNES**

SÉANCE DU 9 AVRIL 2026

L'an deux mil vingt-six, le neuf du mois d'avril, les membres du Conseil Municipal, dûment convoqués en Séance Officielle à dix-neuf heures trente, se sont réunis dans la Salle Consulaire, sous la présidence de M. Claude COLLOMB-PATTON.

Étaient présents : Mme Catherine MANIGLIER, M. Grégory BAERT, Mme Brigitte VULLIET, M. Serge HUDRY, Mme Stéphanie POIRIER, M. Jean-Marc ALEMANY, Mme Christine RUFFON, M. Sébastien CHALLAMEL, Maires-Adjoints,

Mme Nicole LAURIA, MM. Éric POLLET, Patrice GURRET, Jérôme AGNELLET, Mme Sandrine CRESPIN, M. Nicolas MORDRET, Mme Brigitte VACHERAND-DENAND, MM. Stéphane BRUGÈRE, Sébastien ATRUX-TALLAU, Mmes Gaëlle TAGLIABUE, Odile PRIOLET, Leslie BIBOLLET, M. José BARRADAS, Mme Floriane BERTEZ, MM. Hakim SILANES EL MANIGHOUDI, Rémi FRADIN, Mmes Ghislaine AVRILLON dit-à-JEAN ANTOINE, Gaëlle VERJUS, Conseillers Municipaux.

Avaient donné procuration : Mmes Delphine FILLION-ROBIN, Gaëlle GUEBEY, Conseillères Municipales.

Date de la convocation : 2 avril 2026
Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 29
Présents et représentés : 29

Secrétaire : Mme Stéphanie POIRIER, Maire-Adjointe, prend place au bureau en qualité de secrétaire, fonction qu'elle déclare accepter.

--==oo0oo==--

N° 2026/033 - INSTALLATION D'UNE NOUVELLE CONSEILLÈRE MUNICIPALE – Mme G. AVRILLON DIT-A-JEAN-ANTOINE

M. le Maire informe les élus que M. Serge FUSS, de la liste « THÔNES, CŒUR DE NOTRE AVENIR » a présenté sa démission de ses fonctions de Conseiller municipal à compter du 23 mars 2026 pour raisons personnelles.

Vu le Code général des Collectivités territoriales, notamment l'article L2121-4 ;

Vu le Code électoral, notamment l'article 270 ;

Considérant que conformément à l'article 270 du Code électoral le candidat venant sur la liste immédiatement après le dernier élu est appelé à remplacer le conseiller municipal élu sur cette liste dont le siège devient vacant pour quelque cause que ce soit ;

M. le Maire indique que le candidat venant sur la liste immédiatement après le dernier élu est Mme Ghislaine AVRILLON dit-à-JEAN ANTOINE. Celle-ci ayant accepté de siéger par courrier en date du 30 mars 2026, M. le Maire l'invite à prendre place à la table du Conseil municipal.

CONSEIL MUNICIPAL :

- **PREND ACTE** de l'installation de Mme Ghislaine AVRILLON dit-à-JEAN ANTOINE en qualité de Conseillère municipale.
- **PREND ACTE** de la modification du tableau du Conseil Municipal.

.../...

Envoyé en préfecture le 16/04/2026

Reçu en préfecture le 16/04/2026

Publié le

ID : 074-217402809-20260409-CM26033-DE

S²LOW

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ AUX LIEU ET DATE SUSDITS

THÔNES, le 10 avril 2026

Le Maire,



Claude COLLOMB-PATTON

POUR COPIE CONFORME

La secrétaire de séance

Stéphanie POIRIER

LE MAIRE CERTIFIE LE CARACTÈRE EXÉCUTOIRE DE LA PRÉSENTE DÉLIBÉRATION PAR
TÉLÉTRANSMISSION EN PRÉFECTURE DE LA HAUTE-SAVOIE LE 17 6 AVR. 2026 ET
PUBLICATION ÉLECTRONIQUE LE 20 AVR. 2026

THÔNES, le 20 AVR. 2026

Le Maire,



Claude COLLOMB-PATTON